

Corporation de la ville de Hawkesbury

Recommandation au conseil

N° 2022_REC_64

N° de dossier:

Date de la réunion: 12 septembre 2022

Objet: Réunions hybrides de conseil : mise à jour et considérations futures

Recommandation

Attendu que le conseil a adopté, le 11 avril 2022, le règlement N° 22-2022 modifiant le règlement N° 20-2005 afin d'inclure une section régissant les réunions hybrides, et ;

Attendu que l'achat d'équipement requis pour permettre les réunions hybrides n'était pas prévu au budget 2022, et ;

Attendu qu'avec un petit budget, le coordonnateur des communications a pu installer un système de réunion hybride, somme toute rudimentaire, mais fonctionnel, et ;

Attendu que les réunions hybrides qui se sont tenues dans la salle du conseil ont connus certains imprévus, et ;

Attendu que le conseil a souhaité suspendre les réunions hybrides afin de réfléchir à se modèle de réunion.

Qu'il soit résolu de suspendre la sous-section 67(4) i. du règlement N° 20-2005 stipulant que les réunions de conseil et les consultations publiques liées au zonage seront tenues dans la salle du conseil et par voie électronique, à partir du 12 septembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2022, tel que recommandé au document 2022_REC_64.

Note explicative, historique, mise en situation

Le 11 avril 2022, le conseil adopta le règlement N° 22-2022 modifiant le règlement N° 20-2005 afin d'inclure une section régissant les réunions hybrides. Malgré que l'achat d'équipement requis pour permettre les réunions hybrides n'était pas prévu au budget 2022, Yvan Ruel, le coordonnateur des communications a pu installer un système de réunion hybride, somme toute rudimentaire, mais fonctionnel. Cependant, les quelques réunions hybrides de conseil qui se sont tenues dans la salle de conseil ont connu certains imprévus et le conseil a choisi temporairement de suspendre le modèle des réunions hybrides.

Ce rapport a pour but de réfléchir quant à la façon de faire pour les prochaines réunions de conseils. La greffière et le coordonnateur des communications ont discuté afin de présenter toutes les options possibles qui s'offrent au conseil concernant les modèles de réunions. Voici les options possibles :

Options 1 – Les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil, en présentiel seulement avec aucune option de se joindre à distance ni d'enregistrement (comme les réunions de conseil prépandémie).

Options 2 – Les réunions du conseil se tiennent en mode virtuel seulement, par l'entremise de Microsoft Teams (comme les réunions de conseil en pendant la pandémie).

Options 3 – Les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil, en présentiel, avec l'option d'enregistrer la réunion et la mettre sur notre chaîne YouTube le lendemain, avec aucune option de se joindre à la réunion via Teams. Cette option n'inclut pas d'option hybride, mais permettrait aux citoyens et citoyennes de visionner l'enregistrement le lendemain de la réunion.

Options 4 – Les réunions du conseil ont lieu en mode 100% hybride, c'est-à-dire dans la salle du conseil et avec participants sur Microsoft Teams. Cette façon de faire qui a été implantée au printemps 2022 avec un budget limité, mais qui implique la collaboration directe de tous les participants de la réunion, signifiants :

- a. L'arrivée des membres du conseil dans la salle du conseil une heure à l'avance ;
- b. Que les membres du conseil puissent se loguer sur leur ordinateur et y effectuer les mises à jour nécessaires au besoin ;
- c. Que les membres du conseil puissent se loguer dans Microsoft Teams du même ordinateur ;
- d. Que les membres du conseil vérifient le fonctionnement de leurs casques et microphones.

Options 5 – Les réunions du conseil ont lieu en mode 100% hybride, tel que mentionné à l'option 4, mais avec intégration du *Webcasting Plus* de eSCRIBE. Veuillez faire référence au document en pièce jointe pour plus de détails. Les frais pour ces options sont de 12 040\$ par année pour la version PLUS. Le *Webcasting Plus* de eSCRIBE permettrait de combiner les enregistrements des réunions avec les procès-verbaux.

Options 6 – Les réunions du conseil ont lieu en mode semi-hybride, c'est-à-dire dans la salle du conseil et avec participants sur Microsoft Teams sans possibilité aux autres participants (les personnes présentes dans la salle du conseil) ainsi que sur le film final (Youtube) de voir les participants de la portion Teams.

Parmi ces options, la greffière recommande **l'option 2**, avec des réunions du conseil qui se tiendront virtuellement uniquement, via Microsoft Teams jusqu'à la fin novembre, où le prochain conseil pourra choisir comment il souhaite procéder aux réunions du

conseil. Ainsi, la résolution est rédigée pour suspendre la disposition relative aux réunions hybrides du règlement N° 20-2005 jusqu'à ce qu'un rapport soit soumis au nouveau conseil à la fin de novembre 2022.

Incidence au budget

Tout dépendant l'option choisit, certaines options n'ont aucune incidence sur le budget, alors que d'autres options ont un coût rattaché à leur implantation. Si le conseil opte d'explorer l'option du *Webcasting Plus* de eSCRIBE, au coût de 12 040\$ pour un an, cette dépense pourrait être prise en considération lors de la planification budgétaire pour 2023.

Études concernées

Aucune.

Documents de support

- eSCRIBE Webcasting Plus Proposal (anglais seulement)

Plan de communication

Aucun.

Service(s) impliqué(s)

- Greffe
- Communications
- Conseil municipal

Soumis et recommandé par

Myriam Longtin, greffière, 2 septembre 2022

Commentaires du directeur général

Samuel Cardarelli, directeur général par intérim